



COMMUNE DE CAZOULS-LES-BEZIERS

NOTE SYNTHETIQUE – BUDGET PRIMITIF 2019

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Budget Primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune de Cazouls-Lès-Béziers ; elle est disponible sur le site internet de la commune. Le Budget Primitif est consultable en Mairie de Cazouls-Lès-Béziers, aux heures d'ouverture.

Le Budget Primitif 2019 est un acte prévisionnel qui autorise la Commune de Cazouls-Lès-Béziers à effectuer les opérations de dépenses et de recettes inscrites en son sein, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Il est à rappeler que le principe de prudence budgétaire invite à ce qu'au Budget Primitif :

- Les dépenses soient estimées à leur montant maximum, soit entendues comme un plafond.
- Les recettes prévisionnelles soient estimées à minima, soit entendues comme un plancher.

Le budget primitif 2019 a été arrêté à **10 171 085 €** cumulés en section de fonctionnement et d'investissement.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les Dépenses

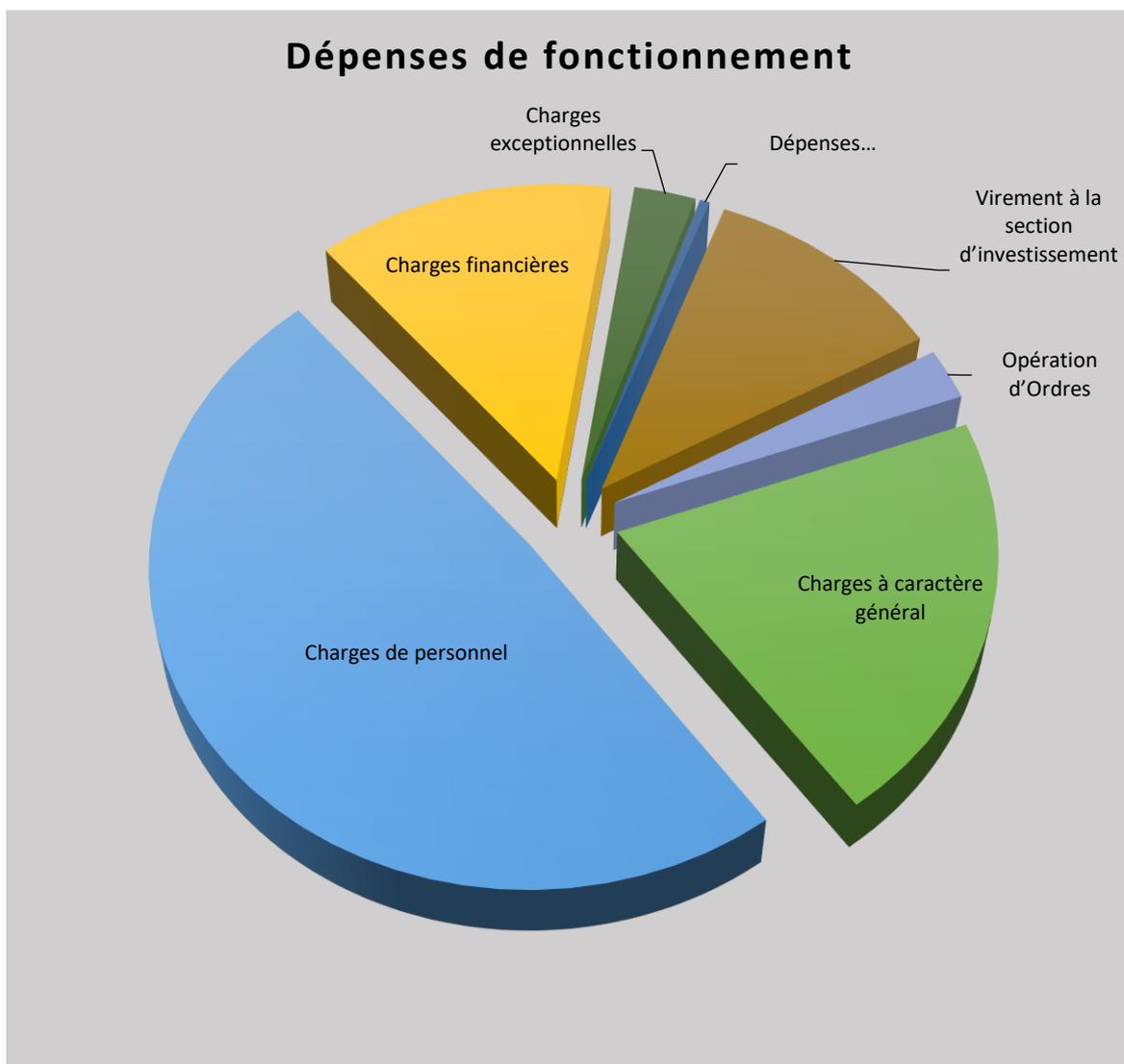
La section de fonctionnement permet d'assurer le quotidien et regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de l'ensemble des services communaux (hors budgets annexes).

La section de fonctionnement pour l'exercice 2019 s'équilibre à 4 509 731.00 € (4 573 860.00 € inscrits au BP 2018).

Par rapport aux prévisions budgétaires 2018, les dépenses de fonctionnement ont été diminuées – 1.40 % (soit – 64 129.00 €) et se répartissent de la façon suivante :

- **Chapitre 011** : Les charges à caractère général ont été estimées au plus juste ce qui témoigne d'une volonté de maîtriser les dépenses, avec une évolution de seulement +3,42 % par rapport au budget 2018.
Malgré une estimation a maxima, la légère progression de ces charges s'explique principalement par une hausse des dépenses de restauration scolaire (plus de rationnaires inscrits à la cantine), des dépenses de fêtes et de cérémonies plus conséquentes, des frais d'actes et de contentieux revus à la hausse au vu des différents rencontrés sur diverses affaires.
- **Chapitre 012** : Les charges de personnel connaissent une légère hausse de + 3.58 % par rapport au budget 2018, du fait du glissement vieillesse technicité, des changements de grade des agents et de la rémunération des agents recenseurs
- **Chapitre 65** : Les charges de gestion courante connaissent une légère hausse, en raison de la mise en place de la subvention pour la réhabilitation des façades dans le centre du village et de l'augmentation de la participation au service incendie, soit + 3,90 %.
- **Chapitre 67** : Les charges exceptionnelles ont diminué de -26,84 % par rapport aux prévisions 2018. En effet en 2018 une provision avait été volontairement constituée au regard divers événements exceptionnels, tels les frais à venir autour de l'organisation d'un centenaire de la commémoration de la fin de la Première Guerre Mondiale ou encore les frais annexes autour de l'accueil de l'étape finale de « La Route d'Occitanie », ce qui ne sera pas le cas en 2019.

Chapitre		Dépenses réelles BP+DM 2018	Dépenses prév. 2019	Variation %
011	Charges à caractère général	886 010,00 €	916 385,00 €	3,43
012	Charges de personnel	2 110 100,00 €	2 185 830,00 €	3,59
065	Autres charges de gestion courante	583 821,00 €	606 643,00 €	3,91
066	Charges financières	127 648,00 €	125 537,00 €	-1,65
067	Charges exceptionnelles	149 026,00 €	40 000,00 €	-73,16
022	Dépenses imprévues	30 000,00 €	20 000,00 €	-33,33
TOTAL DES DEPENSES REELLES		3 886 605,00 €	3 894 395,00 €	0,20
023	Virement à la section d'investissement	600 000,00 €	500 000,00 €	-16,67
042	Opérations d'ordres de transfert entre sections	87 255,00 €	115 336,00 €	32,18
TOTAL GENERAL		4 573 860,00 €	4 509 731,00 €	-1,40



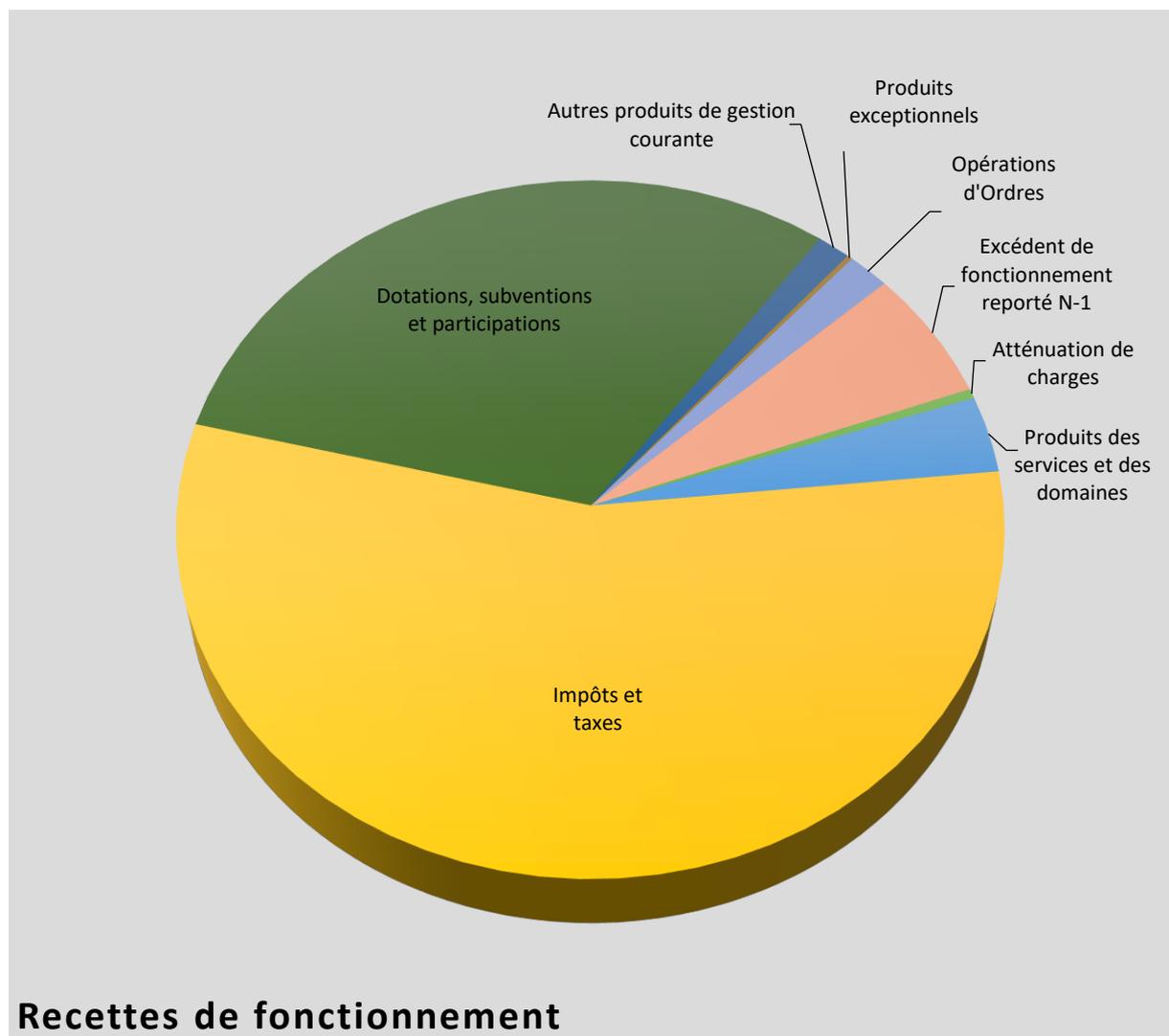
2. Les Recettes

Par rapport aux prévisions budgétaires 2018, les recettes de fonctionnement ont été diminuées – 1.53 % (soit – 65 960 €) et se répartissent de la façon suivante :

- **Chapitre 70 :** Les produits des services et du domaine augmentent de + 7.65 % en raison principalement de l'augmentation des redevances et droits périscolaires (augmentation du nombre de rationnaires cantine).
- **Chapitre 73 :** Les impôts et taxes diminuent de + 0.14%. Cette baisse est liée à la baisse de 3 % des taux d'imposition sur la fiscalité décidée par la commune afin de palier à la hausse des bases fiscales de 2,2 % fixée dans la loi des finances publiques 2019.
- **Chapitre 74 :** Les dotations, subventions et participations connaissent une augmentent de + 1,23%, grâce à notamment à l'éligibilité à la fraction bourg-centre de la Dotation de Solidarité Rurale.

- **Chapitre 75** : Les autres produits de gestion courante baissent de + 14,63%, du fait de la gratuité des locaux affectés à la Régie Municipale d'Electricité (RME) à compter du 1^{er} janvier 2019, locaux qui étaient jusqu'alors loués à la RME.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre		Recettse BP +DM 2018	Recettes prév. 2019	Variation %
013	Attenuation des charges	70 000,00 €	20 000,00 €	-71,43
70	Produits des services des domaines	148 060,00 €	159 400,00 €	7,66
73	Impôts et Taxes	2 501 795,00 €	2 498 132,00 €	-0,15
74	Dotations, subventions et participations	1 387 485,00 €	1 404 648,00 €	1,24
75	Autres produits de gestion courante	73 800,00 €	63 000,00 €	-14,63
77	Produits exceptionnels	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 191 140,00 €	4 155 180,00 €	-0,86
042	Opérations d'ordres de transfert entre sections	110 000,00 €	80 000,00 €	-27,27
TOTAL GENERAL		4 301 140,00 €	4 235 180,00 €	-1,53



II. SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement pour l'exercice 2019 s'équilibre à **5 661 354 €** (6 862 794 € inscrits au BP 2018).

La Commune de Cazouls-Lès-Béziers a prévu des dépenses d'investissement, hors annuité de la dette, de 5 361 354.00 €.

Les investissements prévus au budget primitif 2019 se répartissent de la façon suivante :

Section d'Investissement - Dépenses

Chap/ Art/ Op.	Libellé	RAR	Proposition	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	2 000,00 €	2 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves		2 000,00 €	2 000,00 €
16	Remboursement d'emprunt	0 €	300 000,00 €	300 000,00 €
16411	Emprunts: Remb. Capital		300 000,00 €	300 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	0 €	2 400,00 €	2 400,00 €
204	Subventions d'équipement versées		2 400,00 €	2 400,00 €
	Opérations d'équipement	2 588 498,00 €	2 588 456,00 €	5 176 954,00 €
Op.902	Acquisition de matériel	19 640,00 €	31 000,00 €	50 640,00 €
Op.903	Travaux Bâtiments	97 965,00 €	129 580,00 €	227 545,00 €
Op.905	Acquisition matériel de transport	90 000,00 €		90 000,00 €
Op.911	Sport et Loisirs	301 500,00 €	47 000,00 €	348 500,00 €
Op.912	Acquisition Terrains / Echanges	15 000,00 €		15 000,00 €
Op.913	Aménagement village éclairage et sonorisation	9 071,00 €	10 929,00 €	20 000,00 €
Op.915	Ecoles Primaire-Maternelle	22 590,00 €	27 600,00 €	50 190,00 €
Op.917	Elaboration, Modification POS	20 000,00 €	14 000,00 €	34 000,00 €
Op.931	Travaux VOIRIE Village	52 787,00 €	80 000,00 €	132 787,00 €
Op.938	Amélioration des pratiques phytosanitaires et Horticoles	20 000,00 €		20 000,00 €
Op.947	VOIRIE Rurale	26 940,00 €	12 500,00 €	39 440,00 €
Op.957	Médiathèque	45 000,00 €	5 000,00 €	50 000,00 €
Op.968	Bassin de rétention PERAS Muscadelles	29 574,00 €		29 574,00 €
Op.969	Mise en sécurité Batiments communal	9 170,00 €	27 100,00 €	36 270,00 €
Op.973	Aménagement Divers Espaces Verts	7 920,00 €	5 000,00 €	12 920,00 €
Op.975	Aire de Lavage / Machine à vendanger	114 633,00 €	3 000,00 €	117 633,00 €
Op.977	Réaménagement place des 140	253 000,00 €	460 164,00 €	713 164,00 €
Op.978	FACE 2015	5 540,00 €		5 540,00 €
Op.980	Espace Jeune	211 731,00 €	288 269,00 €	500 000,00 €
Op.981	Création Maison Médicale	519 000,00 €	431 000,00 €	950 000,00 €
Op.982	Aménagement rue Mirabreau - rue de l'Egalité	109 161,00 €	5 839,00 €	115 000,00 €
Op.984	Réaménagement abords Avenue Jean-Jaures	273 358,00 €	414 883,00 €	688 241,00 €
Op.985	Désenclavement Bourg Centre	4 918,00 €	175 000,00 €	179 918,00 €
Op.988	Création bâtiment nouvelle poste	300 000,00 €	240 000,00 €	540 000,00 €
Op.990	Sécurisation et démolition immeuble rue A. DE MUSSET	30 000,00 €	67 592,00 €	97 592,00 €
Op.991	Cantine Groupe Elémentaire		113 000,00 €	113 000,00 €
020	Dépenses imprévues	0 €	100 000,00 €	100 000,00 €
020	Dépenses imprévues		100 000,00 €	100 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 588 498,00 €	2 992 856,00 €	5 581 354,00 €
40	Opérations d'ordres entre sections		80 000,00 €	80 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 588 498,00 €	3 072 856,00 €	5 661 354,00 €

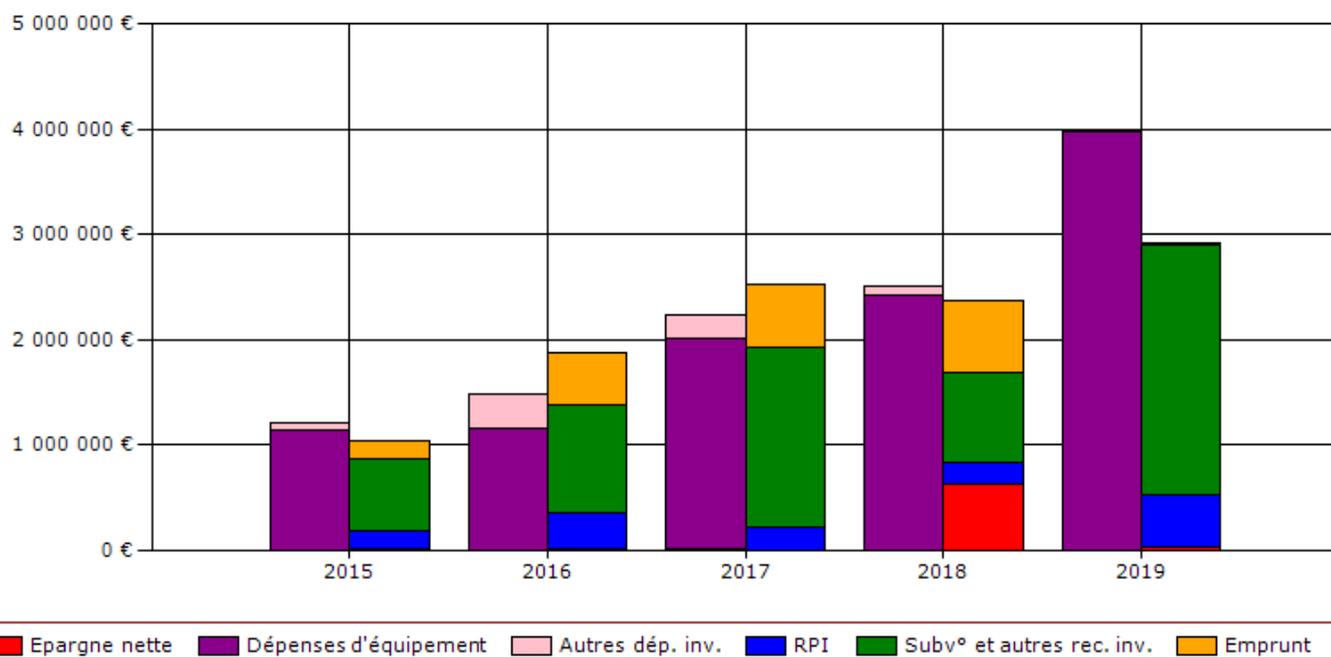
Section d'Investissement - Recettes

Chap/ Art/Op.	Libellé	RAR	Proposition	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	1 371 069,00 €	1 371 069,00 €
10222	FCTVA		387 086,00 €	387 086,00 €
10226	Taxe d'aménagement		101 000,00 €	101 000,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé		882 983,00 €	882 983,00 €
21	Immobilisations corporelles	0	338 867,00 €	338 867,00 €
2111	Terrains nus		338 867,00 €	338 867,00 €
021	Virement section investissement	0	500 000,00 €	500 000,00 €
021	Virement section investissement		500 000,00 €	500 000,00 €
24	Produit des cessions	0	12 000,00 €	12 000,00 €
024	Produit des cessions		12 000,00 €	12 000,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	0	115 336,00 €	115 336,00 €
	Amortissement		115 336,00 €	115 336,00 €
13	Subventions	2 167 461,00 €	1 147 080,00 €	3 314 541,00 €
1323			271 614,00 €	271 614,00 €
Op.902	Acquisition de matériel	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.903	Travaux Bâtiments	30 000,00 €	35 000,00 €	65 000,00 €
Op.905	Acquisition matériel de transport	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.911	Sport et Loisirs	302 584,00 €	83 241,00 €	385 825,00 €
Op.912	Acquisition Terrains / Echanges	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.913	Aménagement village éclairage et sonorisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.915	Ecoles Primaire-Maternelle	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.917	Elaboration, Modification POS	9 000,00 €	0,00 €	9 000,00 €
Op.931	Travaux VOIRIE Village	8 673,00 €	36 652,00 €	45 325,00 €
Op.938	Amélioration des pratiques phytosanitaires et Horticoles	22 354,00 €	0,00 €	22 354,00 €
Op.947	VOIRIE Rurale	35 441,00 €	3 000,00 €	38 441,00 €
Op.957	Médiathèque	25 553,00 €	1 724,00 €	27 277,00 €
Op.968	Bassin de rétention PERAS Muscadelles	112 414,00 €	0,00 €	112 414,00 €
Op.969	Mise en sécurité Batiments communal	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.973	Aménagement Divers Espaces Verts	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.975	Aire de Lavage / Machine à vendanger	399 723,00 €	0,00 €	399 723,00 €
Op.977	Réaménagement place des 140	354 595,00 €	202 622,00 €	557 217,00 €
Op.978	FACE 2015	14 246,00 €	0,00 €	14 246,00 €
Op.980	Espace Jeune	229 247,00 €	77 435,00 €	306 682,00 €
Op.981	Création Maison Médicale	303 570,00 €	219 323,00 €	522 893,00 €
Op.982	Aménagement rue Mirabreau - rue de l'Egalité	87 652,00 €	27 900,00 €	115 552,00 €
Op.984	Réaménagement abords Avenue Jean-Jaures	41 175,00 €	0,00 €	41 175,00 €
Op.985	Désenclavement Bourg Centre	11 595,00 €	46 146,00 €	57 741,00 €
Op.988	Création bâtiment nouvelle poste	179 639,00 €	142 423,00 €	322 062,00 €
Op.990	Sécurisation et démolition immeuble rue A. DE MUSSET	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Op.991	Cantine Groupe Elémentaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE		2 167 461,00 €	3 484 352,00 €	5 651 813,00 €

L'intégralité des investissements inscrits au Budget Primitif 2019 sera auto-financée par la Commune, notamment grâce à un taux de subventionnement élevé, qui lui permet de ne pas avoir recours l'emprunt en 2019.

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement à hauteur de 500 000.00 €, les dotations, fonds divers et réserves d'un montant de 1 371 069 €, ainsi que le solde d'investissement reporté à hauteur de 9 541.00 € viennent compléter le financement de la section d'investissement.

Financement de l'investissement



Conclusion :

En 2019, l'équipe municipale poursuit la mise en œuvre de ses engagements, en matière d'aménagements majeurs du territoire communal et de promotion de la vie locale tant sportive que culturelle. La commune restera tout de même vigilante en raison du contexte contraint et incertain des financements publics.

En effet des incertitudes pèsent sur diverses dotations, qui représentent pourtant une part non négligeable dans les recettes de fonctionnement du budget communal (impact de la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement).

De plus la réforme sur la fiscalité locale annoncée par le gouvernement dans la loi des finances 2019 limite la capacité prospective en termes de ressources pour les collectivités.

Malgré ces incertitudes, la commune de Cazouls-Lès-Béziers continue d'évoluer, de se transformer et de s'affirmer comme un territoire clef du secteur ouest-biterrois, toujours dans l'objectif de « mieux vivre à Cazouls ».

Nota : les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.